**Princeville**

çons de choses, de dé-
abatage et d'apprécia-
s.
ablement que les pays
bacon sur le marché
Danemark et la Suède
s moindres, ont adopté
lassification des porcs
comme le moyen le plus
dre justice au prod-

même pour la qualifica-
l'enregistrement supé-
ystème adopté au pays.
e pointage viennent en
les indices de produc-
des femelles), de matu-
jours qu'aura duré la
issement) et l'épreuve
éciation des carcasses),
de la Station d'engrais-
à mesure que les sujets
, (à noter que Prince-
ucun porc n'étant pas
e les sujets à Montréal
eurs du gouvernement
t les carcasses après
là que les quartiers, les
les jambons sont mesu-
le large et l'épaiss-
ompte des couches
facteurs qui contri-
nter où à diminuer le
s de l'indice d'abatage.
une portée, obtiennent
l'éleveur reçoit le cer-
ation de la mère de ces
qui n'a pas peu de

'essais d'engraissement
ublies dans les provinces
s ne fonctionnent pas
e système que celle de
l'objectif à atteindre
elle de Princeville est la
olument indépendante,
sœurs des autres pro-
le vue coût d'entretien,
uxième rang et comme
, quant au nombre de
n 1934, pour une pre-
ération, elle a fait qua-
pour cent de ses sujets
batage, le comité
l'Ottawa qu'à l'avenir,
tre sujets puissent être
M. J.-E. Bisson, expert
Montréal viendra à la
ceville même procéder
des carcasses.
it plus haut que l'on
es colonies parce qu'il
lace à la porcherie de
ais si les éleveurs de
re portent autant d'in-
rement supérieur, que
résultats obtenus jus-
ent aussi prometteurs,
drait-on pas les moyens
us grand. Avant peu,
le Comité de Surveil-
sidérer sérieusement le
truire plus grand.
n doute à entrete-
oyen d'améliorer notre
ue fournissent ces sta-
nentaires. Au Jutland,
me dans la province
Suède, où le type du
rime sur nos marchés
s stations d'engraisse-
plan de propagande et
l'industrie porcine. Le
ontre la concurrence de
ur le marché anglais ne
ecourir à ce moyen de
élevage du porc, c
rovince de Québec où

la Page 257)

# Chez les éleveurs de pur sang

## Les races Ovines à Ormstown

Les cultivateurs qui ont visité l'Exposition d'Ormstown sont unanimes à déclarer qu'ils n'y ont jamais vu d'aussi belle exposition de moutons. Beaucoup d'exposants d'Ontario sont venus disputer les prix aux éleveurs locaux et avec succès. Les prix furent adjugés par le professeur L. H. Hamilton du Collège Macdonald.

Trois éleveurs exposèrent des sujets de race Shripshire. M. D. N. Stewart, Osgoode, Ont., prenant quatre premiers prix ainsi que le ruban pour championnat de troupeau et deux autres championnats dans les classes individuelles. M. Harold Skinner de Tyrone et M. John R. Kelsey, Woodville remportèrent chacun un premier prix.

A. Ayre, Hampton, Ont., H. J. Snaden, Danville, P. Q. et Cecil Acres, Osgoode Sta., Ont., exposèrent des sujets Southdown. M. Ayre se classa premier sur toute la ligne tandis que les deuxièmes prix furent adjugés aux sujets présentés par Acres.

M. Rose Pringle, un éleveur de Huntingdon a décroché les plus hautes récompenses avec des sujets de race Leicester. Au même éleveur les honneurs du meilleur troupeau de l'Exposition. John Cullis, Oakwood, Ont., se plaça second tandis que MM. Snaden et D. T. Ness se partagèrent les autres prix.

Race Oxford.—Quatre premiers prix furent décernés à M. D. Stewart, Osgoode, Ont., M. J. M. Fisher, Woodcille a remporté deux premiers prix et l'une de ses brebis fut faite championne.

H. Snaden et A. Ayre étaient les seuls éleveurs exposants des types de Cheviot, ils se partagèrent les premiers prix.

## Les races porcines

C'est M. L. H. Hamilton qui a adjugé les prix dans les classes de porcs d'élevage. Il y avait de beaux specimens des races Tamworth, Berkshire et Yorkshire, les meilleures races de porc à bacon.

MM. J. R. Kelsey, Woodville, Ont. et Geo. Hooker, Ormstown se divisèrent les prix presque également pour les classes de Tamworth, ils remportèrent chacun un ruban de championnat.

Pour la race Berkshire MM. Ernest Sylvestre et Hactances Charpentier, respectivement de St-Hyacinthe et de Clairvaux, Cté Bagot se décidèrent neuf prix dont quatre pour le premier et les cinq autres allant à M. Charpentier. Ce dernier éleveur remporta les honneurs pour les deux championnats.

MM. Kooker Bros, Ormstown a gagné tous les rubans rouges dans les classes Yorkshire; J. C. Bryson de Bryson Sta., et M. Gérard Turnot, St-Chrysostôme, se partagèrent les autres prix.

## BETAIL CANADIEN

*Veau.*—1. Omer Lemay, St-Hyacinthe, avec Lemay Bijou; 2. H. Charpentier, Clairvaux; 3. E. Sylvestre, St-Hyacinthe.

*Veau Junior 1 an.*—1. L. Lemay avec Lemay Castor; 2. Charpentier, avec Dollard 4M.; 3. Sylvestre, avec Jos. de la Victoire.

*Taureau, 2 ans.*—Lemay avec Lemay de St-Hyacinthe; Charpentier, avec Favori de l'École; 3. Sylvestre, avec Vaillant de la Victoire.

*Taureau 3 ans et plus.*—1. Sylvestre, avec Adrien 13H.

*Taureau Sénior et Grand Champion.* — Lemay avec Lemay de St-Hyacinthe.

*Champion Sénior de Réserve.*—Sylvestre avec Adrien 13H.

*Taureau Champion Junior.*—Lemay avec Lemay Bijou.

*Veau Femelle Sénior.*—Lemay avec Finette de St-Ours; 2. Sylvestre avec Huguette de la Victoire; 3. Sylvestre.

*Génisse Junior 1 an.*—Lemay avec Friponne A de St-Hyacinthe; 2 et 3. Sylvestre, avec Reine de la Victoire et Huguette de la Victoire; 4. Charpentier Juliette.

*Génisse Sénior 1 an.*—1. Sylvestre avec Princesse de la Victoire.

*Génisse Sèche, 2 ans.*—L. Lemay, avec Mode de St-Hyacinthe; 2. et 3. Charpentier avec Charpentier Clara et Charpentier Duchesse.

*Vache Sèche, 3 ans et plus.*—1. et 2. Sylvestre avec Luisianne et Mignonne; 3. Charpentier avec Daisy 2; 4. Lemay avec Fleur de St-Hyacinthe.

*Vache de deux ans en lait.*—1. Sylvestre, avec Gilberte de la Victoire.

*Vache de trois ans en lait.*—1. Lemay avec Noirette de St-H.; 2. Sylvestre avec Princesse de la Victoire; 3. Charpentier avec Charpentier Lison.

*Vache 4 ans et plus en lait.*—1. et 4. Sylvestre, avec Julienne et Julie de la V. 2. Charpentier avec Simone; 3. Lemay avec Belle des Etangs.

*Femelle Sénior et Grande Championne.*—Sylvestre avec Luisianne.

*Championne Sénior et Grande de Réserve.*—Sylvestre avec Julienne 4D.

*Championne Femelle Junior.*—Lemay.

*Troupeau Agé.*—1. Sylvestre; 2. Lemay; 3. Charpentier; 4. Sylvestre.

*Jeune Troupeau.*—1. Lemay; 2. Sylvestre.

*Progéniture de Vieux taureau.*—1. Lemay; 2. Sylvestre.

*Progéniture de Jeune Taureau.*—1. Sylvestre; 2. Lemay; 3. Charpentier.

*Progéniture de Vache.*—1. et 4. Sylvestre; 2. Lemay; 3. Charpentier.

## Le classement des porcs abattus est bien vu par les cultivateurs

Le classement volontaire des porcs abattus a pris un développement rapide et, sur la demande des producteurs, les saleurs de l'Est du Canada ont décidé de mettre tous leurs établissements en état d'appliquer ce nouveau système de classement vers le 15 juillet 1935. Cependant tout cultivateur qui désire vendre ses porcs sur la base du classement sur pied, c'est-à-dire en vie, conformément au règlement oligatoire du Gouvernement fédéral depuis 1922, peut le faire. Le classement des animaux abattus, est facultatif. On prévoit que si le classement après abatage continue à se développer, il sera bientôt la règle d'un bout à l'autre du Canada. Il a été introduit en septembre dernier aux salaisons de Peterboro et Stratford, Ontario, et il a donné tant de satisfaction que 90 pour cent des porcs offerts à ces établissements par les cultivateurs, sont maintenant achetés sous le nouveau système. Cet exemple a été suivi par des salaisons d'autres centres de l'Ontario.

La Division de l'industrie animale, du Ministère fédéral de l'agriculture, dit que l'avantage du classement après abatage, par comparaison au classement des animaux sur pied, est qu'il permet de faire une détermination plus exacte de degré et de la qualité du fini de l'animal ainsi que des limitations spécifiques et exactes de poids entre les catégories; enfin il y a moins de confusion en ce qui concerne les prix.

Un point intéressant à noter c'est que, de tous les pays qui exportent du bacon sur les Iles britanniques, le Canada est le seul qui ne vende pas ses porcs sur une base de classe après abatage. Ce mode de classement après abatage est obligatoire en Grande-Bretagne.

Le nouveau système indique aux cultivateurs plus clairement que le classement des animaux sur pied, les avantages qu'il y a à produire des porcs de meilleures catégories. Il permet d'identifier chacun des groupes de porcs fournis par les cultivateurs, de retracer l'origine du lard mou ou huileux et de connaître les causes ainsi que l'origine des animaux malades et infectés, ce qui permet de prendre les moyens nécessaires pour supprimer ces facteurs. Il y a donc avantage pour tous, aussi bien pour le producteur que pour le consommateur.

Soumis à un essai rigoureux par la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'agriculture, ce nouveau système s'est montré tout-à-fait pratique. Les règlements sur le classement des porcs ont été modifiés en janvier 1934 de façon à permettre le classement après abatage sur une base volontaire, et des catégories ont été établies par le Ministre fédéral de l'agriculture dans un arrêté publié le 11 mai 1934. Ces catégories divisent les animaux abattus en une classification générale catégories à bacon bonnes pour l'exportat[illegible] et catégories de porcs à gros lard, bonnes pour le commerce domestique. Les animaux à bacon se divisent sur la base de la qualité en deux catégories "A" et "B". La catégorie A n'a qu'une classe, qui se compose d'animaux bons pour faire des flèches Wiltshires No 1, pesant de 55 à 65 livres, et pour lesquels on paie une prime de $1.00 par porc au cultivateur. La catégorie B se divise en trois classes, 1, 2 et 3, comprenant les animaux pesant de 125 livres à 185 livres, poids chaud, ou les porcs en vie pesant environ 160 à 245 livres. Ces trois classes représentent des flèches Wiltshires variant de 50 à 70 livres environ. Le lard dans les animaux domestiques est divisé en catégories de deux qualités avec trois classes pour chaque catégorie, suivant le poids. Il y a en outre des classes pour les animaux lourds et légers en dehors des exigences de poids pour les catégories régulières.

Tout progrès dans le commerce des porcs est à l'avantage non seulement des cultivateurs, mais aussi de tous ceux qui vivent au Canada. Le porc vient au premier rang des animaux d'importance économique au Canada. Il représente à lui seul près de un quart du chiffre d'affaires de l'industrie des abattoirs et des salaisons. On sait que cette industrie vient troisième parmi les industries manufacturières au Canada et que la valeur annuelle de ses produits atteint presque $100,000,000.

Le classement des porcs abattus se rattache aux autres initiatives de progrès du Ministère fédéral de l'agriculture qui ont pour but d'aider le cultivateur dans la production et la vente d'animaux de meilleure qualité.

## Pour que nos agneaux rapportent les plus hauts prix

Je donnais, il y a quelques jours, une comparaison entre différents pays où la chair d'agneau avait quelque popularité, et faisais ressortir combien le Canada avait à faire pour être sur un pied d'égalité avec l'Angleterre, ou l'Australie.

Les producteurs ne se rendent pas toujours compte du rôle qu'ils peuvent avoir à jouer dans la consommation de leurs produits. Peu semblent se rappeler que la qualité qu'ils donnent à leurs produits est justement le facteur le plus important capable d'inciter les consommateurs à augmenter leur dépense de ces produits.

Dans le cas de l'agneau, l'amélioration de la qualité des sujets permettra non seulement au producteur d'obtenir des prix plus élevés, mais encore constituera un encouragement considérable pour les consommateurs à manger plus d'agneaux et partant pourra entraîner une amélioration appréciable dans le niveau général des prix.

Il s'expédie actuellement beaucoup trop d'agneaux qui n'ont ni le poids, ni le fini nécessaire pour interesser les acheteurs. Et l'on peut dire que la récente baisse que nous avons subie dans les prix n'a pas d'autre cause que ce manque de qualité.

On sait que les agneaux non châtrés sont moins appréciés que les autres et cependant combien de cultivateurs n'en tiennent nul compte.

On sait également que les agneaux trop lourds ne sont pas désirés; on n'ignore pas non plus que, trop légers, les agneaux ont moins de valeur que lorsqu'ils pèsent de 70 à 90 livres. Un peu plus de soins, la plupart du temps sans qu'il en coûte plus cher, serait tout ce qu'il faudrait pour remédier à ces défauts.

Québec s'est acquis une réputation très enviable pour ses agneaux. Il ne faudrait pas la perdre ou la compromettre.

On constatera d'ailleurs par les renseignements suivants que chaque producteur a intérêt à faire en sorte que ses agneaux aient toute la qualité possible.

A partir du 2 septembre prochain les coupes suivantes seront en vigueur dans la vente des agneaux:—

1.—Agneaux non châtrés: coupe d'un sou la livre.

2.—Agneaux pesant de 100 à 110 livres: coupe d'un sou la livre.

3.—Agneaux pesant plus que 110 livres: coupe de deux sous la livre.

Et à partir du 30 septembre la coupe sur les agneaux non châtrés sera portée à deux sous la livre.

Ces coupes sont indépendantes de la qualité; les agneaux dont la qualité serait inférieure, bien que leur poids soit bon, sont susceptibles de se vendre à prix inférieur.

Il est donc important que l'on surveille ses agneaux pour qu'on puisse les vendre au moment opportun et sans que l'on soit dans le cas d'avoir à subir ces coupes. La chose en vaut certainement la peine.

A. S.

## Mouvement coopératif

Le 11 juin courant une délégation de quinze cultivateurs de la paroisse de St-Aimé, comté de Richelieu, accompagnés de MM. l'abbé Longpré, vicaire de la paroisse; Perreault, inspecteur de beurreries et fromageries; Bouchard, sous-inspecteur général du district; Granger, agronome du comté de Drummond; Phaneuf, agronome du comté de Richelieu; ont eu l'avantage, grâce à l'amabilité de M. Eug. Boivin, Agronome Régional, de faire une excursion d'étude sur le fonctionnement des beurreries coopératives des comtés de Joliette et de Montcalm.

Les délégués sous la direction de M. A. Charbonneau, Agronome Régional de Joliette, ont pu visiter les Beurreries Coopératives de Ste-Elizabeth, St-Thomas et St-Ambroise du comté de Joliette, celles de St-Liguori et de St-Jacques du comté de Montcalm.

Il s'agissait, pour eux, de se rendre compte sur place de la manière dont ces fabriques étaient administrées et s'il n'y aurait pas avantage pour les cultivateurs du comté de Richelieu, spécialement de la paroisse de Saint-Aimé, de donner suite au projet, qui leur a été proposé au cours de l'hiver dernier, de s'organiser pour l'exploitation en coopération des fabriques de la paroisse en les fusionnant.

Ils ont pu constater que ce mode d'exploitation est très avantageux pour les producteurs. En effet les frais d'exploitation, ramassage de la crème compris, ont variés dans toutes ces fabriques entre deux centins et trois centièmes ($0.0203) à deux centins et trente-trois centièmes ($0.0233) par livre de beurre. Dans une de ces fabriques, où les patrons portent eux-mêmes leur crème, les frais d'exploitation ont été réduits à un centin et cinquante-cinq centièmes ($0.0155). C'est-à-dire au minimum possible. Dans tous les cas le coût du ramassage de la crème a été calculé et il s'est élevé entre une demi à trois quarts de centin par livre de beurre. Il n'y a qu'une de ces fabriques qui possède un camion pour le ramassage de la crème. Les autres font faire le ramassage par soumission.

Toutes ces fabriques sont pourvues de l'outillage requis pour la fabrication du beurre pasteurisé, de bonnes chambres froides et de frigidaires mécaniques pour la conservation en bon état des produits fabriqués. Elles sont tenues dans des conditions sanitaires irréprochables. Dans aucune d'elles le pourcentage de beurre classifié de première qualité n'a été inférieur à 90%.

Les délégués ont été vivement intéressés par les renseignements qui leur ont été très aimablement fournis par MM. l'Agronome Régional, les fabricants et secrétaires de ces fabriques et quelques-uns des patrons qui les limentent. Ils sont revenus avec l'impression que des organisations semblables peuvent, tout aussi bien, s'opérer pour la région de Richelieu que pour celles de Joliette et de Montcalm, et avec la ferme détermination de prendre les moyens voulus pour y arriver.

**Votre cheval TOUSSE-T-IL? Évitez le SOUFFLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA, le meilleur remède connu. Par porte 85c. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Ecrivez-nous. The General Veterinary Drug, Ltd., Hull, Qué. Etablie en 1899.**

Entre le 1er janvier et le 16 mars 1935, les exportations canadiennes de conserves de fruits sur la Grande-Bretagne ont été de 28 pour cent plus fortes que pendant la période correspondante de 1934. Les principales augmentations portaient sur les conserves de pommes, de poires et de pêches.

Pendant l'année 1934 les expéditions totales de pommes de terre de semence certifiée du Canada se sont montées à 1,328,745 boisseaux; il s'est expédié 728,582 boisseaux pendant les mois de janvier à mai inclusivement, et 600,163 boisseaux à partir de l'automne au 31 décembre.

Le nombre total de certificats de généalogie enregistrés par le Bureau National Canadien d'Enregistrement du Bétail, et approuvés par le Ministre fédéral de l'Agriculture au cours du mois d'avril 1935, se décomposait ainsi: 277 chevaux, 3,002 bovins, 249 moutons, 306 porcs, 760 renards, 581 chiens, 53 volailles et une chèvre Saanen.

27

27

27